



AGIR ENSEMBLE FACE AU HANDICAP

**Centre d'habitat
Fontenay le Comte
Haute Roche**

DOSSIER DE PRESSE

**Inauguration de
l'Unité de Vie du Manoir
du Centre d'habitat
Fontenay le Comte**

le 25 février 2016

L'UNITE DE VIE DU MANOIR : DES NOUVEAUX LOCAUX NEUFS ET ADAPTES POUR DES PERSONNES EN FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE ET FOYER DE VIE

Créé en 1984, le Centre d'habitat Fontenay le Comte - Haute Roche a vu sa capacité d'accueil augmenter considérablement afin de proposer un accompagnement diversifié et adapté aux besoins des personnes.

Sur le site, rue Haute Roche, il propose différents services : foyer d'hébergement pour les travailleurs d'ESAT, foyer de vie complété de places médicalisées, et un accueil de jour.

Au-delà il accompagne des personnes vivant en logements autonomes à Fontenay et ses alentours (le SAVS) et en foyer de semaine, celui-ci étant installé au Foyer de Jeunes Travailleurs Les Trois Portes.

Le Centre d'habitat accueille des personnes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés (moteurs, psychiques ou sensoriels), du secteur de Fontenay. L'objectif est de proposer un accueil à proximité du milieu familial, pour permettre de préserver les liens familiaux existants.

Le Centre d'habitat Fontenay-Le-Comte – Haute Roche regroupe actuellement les agréments suivants :

99 personnes accompagnées (résidants) - 60 professionnels pour 56,69 Etp		
Agrément	Nombre de places	Implantation
Foyer de vie	35	Rue Haute Roche Fontenay le Comte – anciens pavillons et 16 places sur l'Unité de Vie du Manoir
dont places FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé	6	Rue Haute Roche Fontenay le Comte – Unité de Vie du Manoir
Accueil de jour	14	Rue Haute Roche Fontenay le Comte – locaux du Manoir
Foyer d'hébergement permanent	12	Rue Haute Roche Fontenay le Comte – anciens pavillons
Foyer de semaine	13	Foyer de Jeunes Travailleurs à Fontenay le Comte
SAVS	24	Habitat individuel Fontenay le Comte et alentours

Le centre d'habitat de Fontenay le Comte est situé : 35 et 37 rue Haute Roche, où sont installés le foyer de vie, le foyer d'accueil médicalisé, le foyer d'hébergement et la Section d'Accueil de Jour -dont l'Unité de vie du Manoir.

1. L'opération de construction d'un bâtiment spécifique : l'Unité de Vie du Manoir

Les locaux du Centre d'habitat Fontenay le Comte situés rue Haute Roche nécessitent d'être améliorés et augmentés en terme d'espace, afin d'améliorer le confort d'accueil (chambres petites, plateaux techniques à structurer) et être mieux adaptés aux personnes. En effet, les besoins des personnes ont notamment évolué du fait du vieillissement ou du développement de formes de dépendances pour certaines.

Une première phase de réhabilitation avait été réalisée en 2005-2006.

Puis, ouverts en 2015, de nouveaux locaux dédiés au foyer d'accueil médicalisé et une partie des places du foyer de vie ont été construits sur le site : l'Unité de Vie du Manoir.

Le choix a été fait de maintenir l'ensemble des services existants sur le site de Haute Roche. Le Centre d'habitat est situé à proximité du centre ville de Fontenay le Comte, il offre des possibilités d'accès et de participation à la vie locale.

Dans un second temps et d'ici fin 2017, une nouvelle phase de réhabilitation des anciens locaux est programmée.

■ La capacité d'accueil de l'Unité de vie du Manoir

▪ 16 places en hébergement « foyer de vie » (parmi les 35 existantes sur le site de Haute Roche) composées de :

- . 6 places médicalisées
- . 1 place d'accueil temporaire

L'Unité de Vie du Manoir propose un hébergement permanent et un accompagnement à 15 personnes en situation de handicap mental bénéficiant d'une orientation de la CDAPH de Vendée vers un foyer d'accueil médicalisé ou un foyer de vie.

Elle propose également une place en accueil temporaire. La chambre disponible au sein de l'unité du manoir permettra de répondre à plusieurs types de besoins : Stage en vue d'une admission Foyer de Vie, Répit familial Foyer de Vie, Accueil d'urgence Foyer de Vie...

Qu'est-ce qu'un Foyer d'Accueil médicalisé – FAM ?

Le Foyer d'accueil médicalisé accueille des personnes dont le handicap est lourd ou sévère. Les FAM sont destinés à recevoir des personnes handicapées physiques, mentales ou atteintes de handicaps associés dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

La spécificité de cet établissement est d'être financé à la fois par la Sécurité sociale, pour la partie "soins", et par le département, pour la partie "hébergement". Il en résulte que la personne handicapée n'est pas astreinte au paiement du forfait journalier hospitalier, comme c'est le cas dans les MAS – Maison d'Accueil Spécialisé- mais participe aux frais d'entretien et d'hébergement suivant les mêmes règles que celles applicables dans les foyers financés en totalité par l'aide sociale départementale.

Qu'est-ce qu'un Foyer de vie ?

Structure d'habitation et de vie, le foyer de vie organise des activités de type occupationnel, autour de la vie quotidienne et des intérêts des personnes accueillies.

Le foyer de vie apporte une réponse adaptée aux besoins et au rythme de la personne, en termes de socialisation, d'épanouissement et de soins. Il l'aide à utiliser ses capacités de façon optimale, en proposant des activités de soutien autour des intérêts de la personne et de la vie quotidienne.

Les objectifs du foyer de vie sont de maintenir les acquis et de proposer de nouveaux apprentissages, d'apporter une qualité de vie, un épanouissement à travers l'habitat, les activités éducatives, pédagogiques et les loisirs.

Ces objectifs sont poursuivis à travers la vie quotidienne, des activités d'éveil, artistiques, sportives et de socialisation, par un accompagnement individualisé qui s'appuie sur le projet personnalisé du résident.

■ Une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil et d'accompagnement des personnes

L'accompagnement des personnes consiste en un accompagnement dans la vie quotidienne et pour les personnes ayant une orientation sur des places médicalisées, par des soins médicaux et paramédicaux.

L'équipe de professionnels est ainsi composée de professionnels éducatifs : AMP, Moniteur éducateur, éducateur spécialisé et de professionnels paramédicaux : aides-soignants, 1 infirmier à temps partiel, une psychologue à temps partiel, et intervention ponctuelle d'ergothérapeute.

■ La construction d'un espace dédié et spécifique

Cette construction débutée en septembre 2013 jusqu'au début été 2015, consiste en la construction d'un **bâtiment spécifique pour le Foyer d'accueil médicalisé et une partie des places du foyer de vie, afin de proposer un lieu de vie accessible offrant des conditions d'accueil optimum aux résidents.**

Elle permet de regrouper plus spécifiquement les personnes accompagnées sur des places médicalisées (foyer d'accueil médicalisé) et une partie des places du foyer de vie avec des espaces adaptés à des personnes pouvant bénéficier de l'une ou l'autre des orientations.

Des lieux spécifiques ont été aménagés : une infirmerie équipée, une salle de bains équipée d'une baignoire balnéothérapie, des salles d'activités telles que : salle d'esthétique équipée pour la coiffure et l'esthétique, salle Snoëzelen - multisensoriel grâce au soutien du Comité de Parents et du Rotary et un salon des familles (permettant aux familles de passer du temps avec leur proche sur la structure, pour un repas, une journée...), etc.

Chaque logement individuel est également équipé de technique innovante et adaptée : connectiques, commandes pour l'éclairage ou les volets permettant une autonomie des personnes. Les salles d'eau sont également équipées pour l'accès de lits douches.

Ce bâtiment est accessible pour tous et permet à ses habitants de se déplacer de manière autonome au sein de l'Unité de vie du Manoir et vers les autres lieux de vie du site, vers la section d'accueil de jour ou l'espace administratif, grâce à la réalisation d'un sentier adapté aux personnes à mobilité réduite en 2011.

Il permet également d'augmenter la superficie des espaces privés en agrandissant pour certains pavillons les espaces communs (salle à manger et salons) et dans le cadre de la réhabilitation complète de l'établissement, il a pour effet de rééquilibrer l'accueil sur les différents pavillons.

■ Le Suivi des travaux

Superficie de l'espace créé :	2355 m ² (superficie plancher)
Maître d'ouvrage :	Adapei-Aria de Vendée
Permis de construire délivré par la Mairie de Fontenay le Comte le	15.03.2013
Démarrage des travaux :	septembre 2013
Pose de 1 ^{ère} pierre :	15 novembre 2013
Installation des résidants :	juillet 2015
Cabinet d'architecture :	POCHON-GROLEAU Fontenay le Comte
Coûts des travaux :	3,12 Millions d'€
Financement :	Conseil Départemental

■ Une nouvelle phase de réhabilitation programmée

Une seconde phase de réhabilitation de l'ensemble des lieux de vie et pavillons accueillant les le foyer de vie (les 19 autres places) et le foyer d'hébergement est prévue. Elle débutera dès septembre 2016 pour une réalisation en plusieurs phases sur l'ensemble des bâtiments jusque fin 2017. L'objectif est de poursuivre le redéploiement des locaux, permettre plus de confort, d'accessibilité et répondre aux nouvelles normes de sécurité.

Cette nouvelle phase sera réalisée dans la continuité de la réhabilitation réalisée en 2005/2006 concernant les pavillons 1 et 4.

A PROPOS DE L'ETABLISSEMENT : LE CENTRE D'HABITAT FONTENAY LE COMTE HAUTE ROCHE

1. Présentation de l'établissement

Le Centre d'habitat Haute Roche a pour mission d'accompagner des personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle et des troubles associés. Il est composé de plusieurs services : Foyer de vie, FAM (Foyer d'accueil médicalisé), Accueil de Jour, Foyer de semaine, Foyer d'Hébergement Permanent, SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) tous situés à Fontenay-le-Comte.

Le Centre d'habitat propose des modalités diversifiées d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et de soins :

- Pour des personnes travailleurs d'ESAT ayant besoin d'un accompagnement régulier de façon permanente (Foyer d'hébergement permanent) ou à la semaine (Foyer de Semaine intégré dans le Foyer de jeunes travailleurs les Trois portes de Fontenay)
 - .en Foyer d'Hébergement Permanent : 12 places
 - .en Foyer d'Hébergement de Semaine : 13 places
- Pour des personnes travaillant en ESAT dont l'autonomie nécessite un accompagnement ponctuel et personnalisé (SAVS), les personnes vivent en logement autonome individuels ou regroupés à Fontenay et ses alentours
 - .en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : 24 places
- Pour des personnes non autonomes ayant besoin d'un accompagnement permanent et d'une aide régulière (Foyer de vie et Accueil de Jour).
 - .en Foyer de Vie : 35 places, dont 6 places sont médicalisées pour des personnes non autonomes ayant besoin d'un accompagnement soutenu et de soins réguliers (Foyer d'Accueil Médicalisé).
 - .en accueil de jour : 14 places

2. Les missions du Centre d'habitat

Le centre d'habitat a pour mission de répondre :

- Aux besoins vitaux des personnes en proposant le confort des conditions d'accueil et en contribuant au bien être de chacun.
- A la sécurité des personnes accueillies de jour comme de nuit.
- A l'intégration dans le Centre d'habitat comme dans la cité et à la participation de chacun dans l'élaboration de son projet personnalisé en tant qu'acteur de sa vie.
- A la reconnaissance et la considération personnelle en garantissant un espace privatif et un statut qui tiennent compte des capacités et des différences individuelles.
- A la réalisation personnelle en permettant :
 - le maintien et le développement des capacités de chacun
 - le maintien voire la restauration des liens familiaux, amicaux, sociaux, etc.
 - les conditions d'accompagnement qui participent à la valorisation de chacun
 - l'épanouissement au travers d'activités créatrices, médiatrices ou de loisirs comme la piscine, l'approche du cheval, le théâtre, le jardinage, l'entretien des espaces verts, l'utilisation de la salle multi sensorielle, etc.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ADAPEI-ARIA DE VENDEE

1. L'Adapei-Aria de Vendée, son objet, ses missions

L'association engage son action et ses activités au service de personnes qui de par leur handicap présentent une limitation de leurs capacités adaptatives ou vivent des difficultés importantes dans leur insertion sociale.

Elle promeut, met en œuvre et adapte l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique, ou porteur d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

Son histoire

L'Adapei-Aria de Vendée est **l'union** de deux associations :

- L'Adapei de Vendée, est une association parentale dédiée au handicap mental depuis sa création en juillet 1961. Elle s'intitulait Association départementale de parents et amis de personnes présentant un handicap mental avec ou sans troubles associés.
- L'ARIA 85, association dédiée au handicap psychique, handicap moteur et sensoriel créée en 2002 et issue elle-même de la fusion entre la SVASM (Société Vendéenne d'Aide à la Santé Mentale) créée en 1970 au sein de l'hôpital psychiatrique et l'APAJH Vendée (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Vendée) créée en 1962. Elle s'intitulait Association de Réadaptation et d'Insertion par l'Accompagnement.

2. L'Adapei-Aria de Vendée, au service des personnes en situation de handicap

L'offre de service présentée par l'Adapei-Aria de Vendée répond ainsi à un très large spectre du champ du handicap et vise à répondre :

- Aux besoins des personnes en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés, aux personnes concernées par des troubles du développement, par des symptômes autistiques, et par l'autisme,
- Aux besoins des personnes prises en charge par le dispositif de santé mentale et en situation de handicap psychique,
- Aux besoins de personnes victimes de déficiences sensorielles et physiques, associées le cas échéant, ou de handicaps rares.

L'Adapei-Aria de Vendée vise à proposer une offre de dispositifs médico-sociaux et sociaux, permettant de construire, coordonner et accompagner des parcours de vie adaptés, évolutifs, respectueux de la personne touchée par un handicap qu'il soit mental, psychique ou physique (déficience sensorielle ou motrice).

L'Adapei-Aria de Vendée veut proposer des **parcours coordonnés, fluides et adaptés** à des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou physique et ce en lien avec l'ensemble des opérateurs, partenaires et institutionnels du territoire de santé de la Vendée.

■ L'Adapei-Aria de Vendée en quelques chiffres

Une offre de services composée de :

- **Plus de 3540 places** auxquelles s'ajoute :
 - l'accompagnement de 758 personnes par le Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP)
 - L'accompagnement de 1400 travailleurs reconnus handicapés par les services CAP Emploi (un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs et SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés)
 - et des mesures de Prestation Provisoire Spécifique - PPS (50)
- **Organisées en 4 pôles d'activités** : Inclusion Scolaire, Sociale et Soins (I3S), Travail et Vie Professionnelle (TVP), Logement, Vie Sociale et Santé (LVS), Accompagnements Spécialisés des Personnes (ASP), complétés par 1 Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP).
- **Plus de 1645 salariés** (soit 1423 en équivalent temps plein)
- **Une couverture départementale importante** (plus de 90 implantations géographiques)

■ La nature des dispositifs d'accompagnement



3. Coordonnées de l'Adapei-Aria de Vendée

Adapei-Aria de Vendée

Route de Mouilleron
CS 30359
85009 La Roche sur Yon cedex

Tél : 02 51 44 97 00
Fax : 02 51 46 22 19
mail : accueil@adapei-aria.com

Contact : Luc Gateau, Président
Valérie Morandeau, Chargée de Communication

Site Internet : www.adapei-aria.com

4. Coordonnées de l'établissement

Centre d'habitat Fontenay le Comte – Haute Roche

37 Rue Haute Roche
85200 Fontenay le Comte
Tel : 02.51.51.07.30
Mail : ch.hauteroche@adapei-aria.com

Contact : Jean-Louis Charpentier, directeur